

LA VILLE DE SENNETERRE ADOPTE SES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025

Senneterre, le 17 décembre 2024 – Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 décembre, la Ville de Senneterre a adopté un budget équilibré de **8 572 957 \$** pour l'année 2025, représentant une augmentation de **6,1 %** par rapport à 2024 (**8 080 191 \$**). Les prévisions budgétaires témoignent de nos efforts constants pour assurer une gestion rigoureuse des finances municipales. Malgré la hausse généralisée des coûts attribuable à l'inflation, nous avons réussi à limiter les dépenses là où cela était possible tout en répondant aux besoins essentiels et en investissant stratégiquement pour améliorer les services offerts à la population. Par ailleurs, les investissements prévus reposent sur l'obtention de subventions gouvernementales significatives, et nous demeurons prudents dans le recours aux emprunts à long terme.

En 2025, en raison du nouveau rôle d'évaluation foncière, la taxe foncière de base ainsi que celle pour le secteur urbain connaissent une diminution notable de **26,5 %**, offrant un allègement financier aux citoyens. Les propriétaires de maisons moyennes évaluées à **153 265 \$** bénéficieront d'une réduction de **116,63 \$** sur leur compte de taxes annuel, soit une baisse de **4,4 %**.

Au 31 décembre 2024, la dette à long terme atteindra **7 157 600 \$**. Pour 2025, une somme de **1 232 516 \$** sera allouée à son remboursement, représentant **14,38 %** du budget annuel.

Les priorités budgétaires pour 2025 incluent notamment :

- La poursuite de la campagne d'attractivité territoriale lancée en août 2022, visant à promouvoir les attraits et les opportunités uniques de notre milieu de vie;
- La collaboration avec le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre pour soutenir ses projets communautaires;
- Demeurer à l'affût des enjeux liés au Centre de santé et contribuer à attirer le personnel soignant essentiel;
- La réfection de plusieurs rues, incluant la modernisation ou le remplacement des conduites de canalisation;
- L'aménagement d'un espace de stationnement pour camions lourds ou le soutien à des projets entrepreneuriaux connexes;
- Le soutien aux promoteurs immobiliers pour encourager la construction de nouveaux immeubles locatifs;
- La mise en valeur des tranchées coupe-feu, avec une priorisation de la plantation d'arbres feuillus pour atténuer leur impact visuel;
- La transformation de l'église Saint-Paul en salle multifonctionnelle, contribuant à la préservation du patrimoine bâti;
- Le développement du secteur Mont Bell, avec une bonification des espaces de jeux sécuritaires pour les familles;
- La continuité des projets horticoles pour maintenir notre classification au sein des Fleurons du Québec;

- La finalisation de l'installation des compteurs d'eau dans une soixantaine de résidences, industries, commerces et institutions, une étape essentielle pour mieux comprendre notre réseau de distribution d'eau potable et cibler les problématiques potentielles;
- L'installation et l'aménagement d'un poste d'accueil pour le village-relais, contribuant à bonifier les services pour les usagers;
- Les démarches auprès du gouvernement pour la protection de l'esker alimentant notre réseau d'eau potable, accompagnées de la création d'un comité et d'un plan stratégique pour sa préservation;
- La réfection d'une partie du Centre sportif André-Dubé et la reconfiguration de certains aménagements sportifs pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs;
- La poursuite des travaux pour l'éventuelle construction d'un nouveau garage municipal, tout en assurant l'entretien adéquat des bâtiments municipaux et en procédant à l'acquisition d'équipements essentiels;
- L'aménagement d'un parc urbain au centre-ville;
- Le soutien à divers projets économiques, tels que le complexe serricole, un centre de transbordement et le centre de valorisation des aires protégées;
- Et plusieurs autres initiatives visant à renforcer le caractère accueillant et sécuritaire de notre milieu de vie.

Vision et développement à long terme : Le programme triennal d'immobilisations 2025-2027 prévoit des investissements totaux de **33,9 millions \$**, soutenus par des subventions gouvernementales significatives couvrant **66,3 %** de ces coûts, tout en limitant le recours aux emprunts à long terme.

« Nous sommes fiers de présenter un budget qui permet de réduire la pression fiscale sur les citoyens, tout en consolidant les bases pour un développement durable et une qualité de vie exceptionnelle à Senneterre. Je tiens à remercier tous ceux qui contribuent à notre communauté pour leur engagement inestimable », a déclaré la mairesse, Nathalie-Ann Pelchat.

[Consultez la présentation du budget en ligne.](#)

Renseignements et source :

Nathalie-Ann Pelchat Mairesse

Ville de Senneterre

Tél. : 819 737-2296, poste 210 | napelchat@ville.senneterre.qc.ca